



# Communiqué de presse

Bruxelles, le 20 février 2017

## **KBC augmente le confort de ses clients par la prévention des dommages et en les déchargeant de tout souci, y compris à distance.**

Grâce aux innovations qu'elle propose, KBC facilite la vie de ses clients et augmente leur confort. Pour leur habitation également, les clients recherchent la sécurité, le confort et la tranquillité. KBC a décidé de répondre à ces attentes en lançant de nouveaux services : KBC SmartHome et l'Assistance habitation KBC.

KBC continue en outre à jouer la carte des canaux numériques : un locataire pourra par exemple ouvrir son compte de garantie locative entièrement à distance. Le Check-up des assurances KBC permet au client de vérifier s'il est encore bien assuré. Au moyen de quelques questions, il peut contrôler si ses assurances KBC sont toujours bien adaptées.

### **Quittez votre habitation l'esprit tranquille avec KBC SmartHome**

Qui ne connaît pas, dès qu'il sort de chez lui, ce sentiment bizarre d'avoir oublié d'éteindre quelque chose en partant et l'impression que cela pourrait provoquer un incendie ou un dégât des eaux ? Pour renforcer la sécurité des habitations, le 1 mars, KBC lancera KBC SmartHome, en collaboration avec fifthplay (\*). Ce service se compose d'un détecteur de fumée, d'un détecteur d'eau et d'un appareil qui gère la connexion Internet (gateway). Via une app sur son smartphone, l'utilisateur reçoit un avertissement en cas de détection de fumée ou d'une fuite d'eau. Si vous utilisez des prises de courant intelligentes (smartplugs), l'app vous permet de les contrôler à distance et ainsi d'allumer ou d'éteindre des appareils. Vous restez ainsi à tout moment en contact avec votre maison. L'utilisateur peut, s'il le souhaite, compléter le service en achetant des détecteurs de fumée, d'eau et de CO et des prises intelligentes supplémentaires sur la boutique en ligne de fifthplay. Cette plateforme prend également en charge le paiement : 209 euros tout compris (gateway, détecteur de fumée et d'eau, réception des avertissements sur votre smartphone, les mises à jour régulières du logiciel, l'ajout de nouvelles fonctionnalités, l'encadrement à distance...).

## Dépannage rapide via l'Assistance habitation KBC

Lorsqu'un problème survenu inopinément perturbe sérieusement le confort de l'habitation (toilettes bouchées, plus d'électricité à la suite d'un court-circuit dans le tableau électrique, chauffage en panne alors qu'il gèle à pierre fendre dehors), l'Assistance habitation KBC intervient! Grâce à cette police, un technicien agréé viendra vous sortir de l'embarras, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Il effectuera dans les 24 heures (ou les 2 heures en cas d'extrême urgence) une réparation provisoire afin de limiter les dommages à l'habitation ou d'éviter leur propagation.

Pour 6,5 euros par mois, cette assurance couvre

- les frais d'intervention du technicien spécialisé (jusque 400 euros)
- les pièces de rechange pour réparer les dommages de manière provisoire (jusque 100 euros)
- les frais de déplacement.

Cette police pourra être souscrite à partir du 1er mars 2017 dans les agences bancaires KBC et auprès des agents d'assurances KBC. Dès le mois de mai 2017, elle pourra également être souscrite par la voie numérique via KBC Mobile.

## Le confort à distance pour l'assuré et le locataire

KBC propose également des innovations en ligne, avec le compte de garantie locative KBC et le Check-up des assurances KBC.

Le Check-up des assurances KBC permet au client de vérifier s'il est encore bien assuré. Au moyen de quelques questions, il peut contrôler si ses assurances KBC sont toujours bien adaptées. Si ce n'est plus le cas ou s'il lui manque quelque chose, il peut transmettre les modifications nécessaires par la voie numérique à son intermédiaire.

Les clients recevront un message dans KBC Touch dès que le Check-up des assurances KBC y sera disponible.

Une procédure simple et rapide permet à un locataire d'ouvrir en ligne un compte de garantie locative : une seule signature suffit pour ouvrir le compte et verser la garantie. Ce compte de garantie locative peut être utilisé pour une maison, un appartement, un kot d'étudiant, un appartement-services ou une chambre dans une maison de repos. Un élément de plus que le locataire peut biffer sur sa Check-list Location (<https://www.kbc.be/fr/logement/Check-list-location.html>)... Cette possibilité sera disponible dès le 21 mars dans KBC Touch et dès le 28 mars sur KBC Mobile.

*KARIN VAN HOECKE (Directrice Mobile First) Ces solutions sont une nouvelle manière pour KBC d'aider à prévenir les dommages et d'assister de manière rapide et pragmatique ses assurés en cas de sinistre. Grâce aux nouvelles technologies et à des partenaires fiables, KBC ambitionne de rendre les habitations confortables et sans souci.*

## Taux attractif pour le prêt rénovation

Outre ces innovations, KBC a également adapté le taux du prêt énergie verte qui passe de 2,45 % à 1,90 %. Le taux des autres prêts rénovation est de 2,95 %.

Les experts de KBC Live répondront à toutes les questions relatives aux habitations et aux prêts par téléphone au numéro 078 152 154 (<https://www.kbc.be/campaigns/kbclive/fr/index.html>)

\*fifthplay est une filiale du groupe belge NIKO. Ce pionnier belge dans le domaine des habitations intelligentes est le leader du marché belge des interrupteurs et prises de courant.

**Pour obtenir de plus amples informations, vous pouvez prendre contact avec :**

Viviane Huybrecht, Directeur Communication Groupe / Porte-parole KBC Groupe  
Tél. +32 2 429 85 45 - E-mail : [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

---

**KBC Groupe SA**

Avenue du Port 2 – 1080 Bruxelles  
Viviane Huybrecht  
Directeur Communication Groupe /  
Porte-parole  
Tél. 02 429 85 45

Service de presse  
Tél. 02 429 65 01 Stef Leunens  
Tél. 02 429 29 15 Ilse De Muyer  
Fax 02 429 81 60  
E-mail : [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

Les communiqués de presse de KBC sont disponibles sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com) ou peuvent être obtenus sur demande adressée par e-mail à [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be).

Suivez-nous sur [www.twitter.com/kbc\\_group](http://www.twitter.com/kbc_group)

---